



RÉSEAU SPÉCIAL

Volume 41 no 12 — 14 juin 2021

DOSSIER VALORISATION MONTEURS TRANSPORT L.E. #21-1500-09

Conscœurs, confrères,

Voici un suivi depuis la tenue des assemblées, le 1^{er} avril dernier, pour le vote et l'acceptation du projet de lettre d'entente.

- ◇ **Nous avons finalisé les modifications des annexes 1 et 2 de la lettre d'entente conformément à la réalité en date du 4 mai;**
- ◇ **Nous avons donné l'approbation le 4 mai pour la signature de la lettre d'entente #21-1500-09 incluant les modifications aux annexes d'Hydro-Québec. Nous restions en attente des signatures par la partie patronale pour finaliser les signatures du côté syndical dans les meilleurs délais;**
- ◇ **Nous avons finalisé et signé le 6 mai le règlement des griefs du comblement des postes vacants prévus aux lettres ententes lignes transport précédentes.**

À la suite de plusieurs relances afin que l'employeur nous transmette la lettre d'entente signée de leur côté, nous avons eu comme réponse qu'ils n'allaient finalement pas signer cette dernière avant que les monteurs, quittant pour le distributeur, ne soient sur leur nouveau poste afin d'éviter de leur payer la rétroactivité due à la signature de cette lettre.

Par la suite, ce n'était plus cette problématique qui retardait la signature. Ils nous ont adressés qu'ils considéraient que les discussions concernant un tout autre dossier, le dossier PURS à Distribution, n'étaient pas terminées; ce qui motivait leur décision de ne pas signer.

Nous avons pourtant confirmé la fin de ces discussions sur le dossier PURS auprès du comité de négo TransÉnergie et du CRT provincial Distribution **avant** de présenter la lettre en assemblées pour le vote du 1^{er} avril dernier.

Afin de dénouer cette impasse et de mettre fin à ce nouveau litige de dernière minute, qui impacte l'ensemble des employés en lignes transport, nous avons convenu de tenir une rencontre pour discuter des enjeux PURS du côté de Distribution, et ce, conditionnellement à la signature de l'entente.

Nous avons finalement reçu la L.E. #21-1500-09 signée par Hydro-Québec le 9 juin et nous l'avons vérifiée ainsi que signée le 10 juin 2021.

Solidairement,



Stéphane Michaud,
Président provincial

Sylvain Dubreuil,
Secrétaire général